

SUÈDE

En dépit d'une amélioration récente de la productivité et de l'utilisation de la main-d'œuvre, l'écart de revenu par rapport aux États-Unis reste substantiel. Les taux d'emploi sont élevés, mais la durée moyenne du travail est faible. Ces dernières années, des réformes d'envergure ont été entreprises pour remédier aux problèmes anciens de la dépendance à l'égard des prestations et de l'exclusion du marché du travail, mais des faiblesses subsistent, en particulier dans les domaines évoqués ci-après.

Priorités fondées sur des indicateurs

Réduire l'impôt marginal sur les revenus du travail

La durée moyenne du travail est l'une des plus faibles de la zone OCDE. Cet écart s'explique pour les trois quarts par un plus faible nombre de semaines travaillées par an, et pour le reste par une durée hebdomadaire du travail plus courte. Cela vient en partie de ce que les cotisations de sécurité sociale et les impôts sur le revenu se conjuguent pour créer un coin fiscal marginal de plus de 60 %, même pour les revenus qui dépassent à peine le salaire moyen à plein-temps.

Mesures prises : à compter de 2009, le coin fiscal marginal a été réduit avec la baisse d'un point des cotisations patronales de sécurité sociale, le crédit d'impôt pour l'exercice d'un emploi a été élargi et le seuil d'assujettissement à l'impôt national sur le revenu a été relevé de 5 % de plus que l'indexation normale.

Recommandations : poursuivre les réformes de 2009, la priorité devant être de réduire l'impôt national sur le revenu soit en abaissant son taux, soit en relevant son seuil d'assujettissement.

Réformer les régimes d'indemnités de maladie et d'invalidité

L'absentéisme pour maladie a nettement diminué par rapport aux niveaux exceptionnellement élevés observés en 2002, mais il reste important par rapport aux autres pays. Si les entrées dans le régime d'invalidité ont diminué pour la plupart des groupes d'âge, elles se sont fortement accrues chez les jeunes.

Mesures prises : des contrôles administratifs plus stricts sont en cours d'application. À partir de juillet 2008, ce dispositif a été complété par un durcissement des critères d'éligibilité aux indemnités de maladie : au bout de six mois, celles-ci ne continuent d'être versées que si le bénéficiaire est dans l'incapacité d'effectuer un quelconque travail, et au bout d'un an le taux de remplacement brut passe de 80 % à 75 %.

Recommandations : un suivi attentif s'impose pour faire en sorte que les modifications récentes des procédures administratives et des règles d'accès aux prestations soient appliquées comme prévu.

Réforme de la législation protectrice de l'emploi

Les règles de protection de l'emploi en cas de licenciement individuel sont très strictes en comparaison des autres pays de l'OCDE, y compris les voisins nordiques. Il en résulte un marché du travail dual où la progression récente de l'emploi a surtout pris la forme de contrats temporaires.

Mesures prises : le régime des contrats temporaires a été assoupli, de sorte qu'ils peuvent être utilisés sans motif particulier et pour une durée plus longue qu'auparavant. En revanche, aucune modification n'a été apportée aux dispositions régissant les contrats à durée indéterminée.

Recommandations : favoriser l'emploi sur contrat à durée indéterminée en élargissant la définition du licenciement abusif et en allongeant la période d'essai pour les contrats à durée indéterminée. Cela permettrait d'accroître l'employabilité des jeunes et des immigrants, les employeurs hésitant à recruter des candidats dont les capacités sont difficiles à évaluer.

Autres grandes priorités

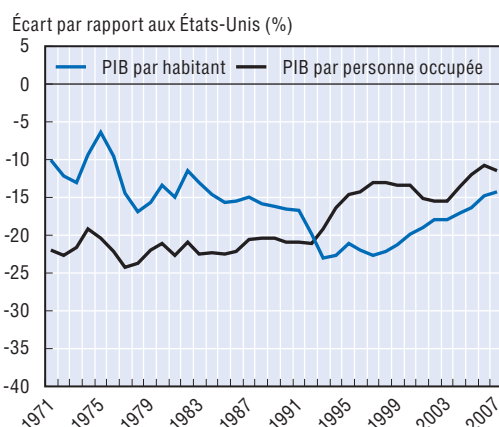
- **Éducation.** Les résultats scolaires des enfants de 15 ans sont peu satisfaisants et ont eu tendance à se dégrader ces dernières années. Utiliser davantage les tests réguliers pour suivre les progrès de chaque enfant et instaurer un système de validation pour améliorer les compétences des enseignants. Développer les prêts par rapport aux bourses pour l'aide financière aux études supérieures et instaurer des droits de scolarité pour accélérer l'entrée des étudiants dans la vie active.
- **Politique du logement.** La rigidité du marché du logement engendre des files d'attente excessives et nuit à la mobilité de la main-d'œuvre. L'assouplissement prévu de la réglementation des loyers améliorera considérablement la flexibilité du marché du logement, mais cet ajustement pourrait être accéléré. Des mesures doivent être prises pour stimuler la concurrence dans le secteur de la construction et simplifier les procédures foncières. L'allègement de la fiscalité du logement instauré à partir de 2007 devrait être inversé à moyen terme.

SUÈDE

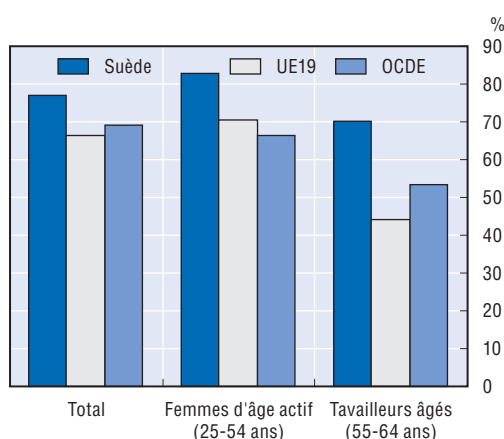
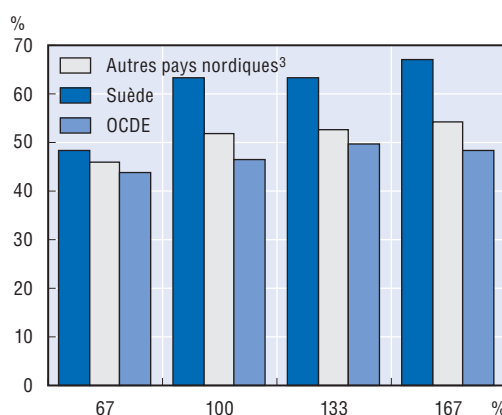
Indicateurs structurels

Taux annuel moyen de croissance tendancielle, en pourcentage

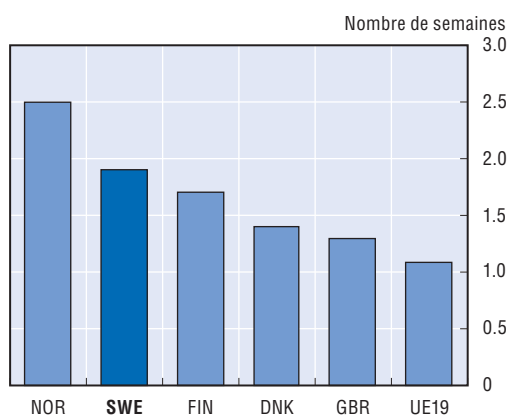
	1997-2007	1997-2002	2002-2007
PIB par habitant	2.6	2.7	2.6
Utilisation des ressources en main-d'œuvre	0.2	0.3	0.2
dont : Taux d'emploi	0.2	0.2	0.2
Nombre moyen d'heures travaillées	0.0	0.0	0.0
Productivité du travail	2.4	2.4	2.4
dont : Intensité capitalistique	0.9	1.1	0.8
Productivité multifactorielle	1.5	1.4	1.6

Source : Estimations fondées sur les *Perspectives économiques de l'OCDE*, vol. 2008/2, n° 84.A. Les écarts de PIB par habitant et de productivité diminuent¹

B. Les taux d'emploi sont élevés, 2007

C. Les coins fiscaux marginaux sont élevés, 2007²

D. Le nombre de semaines perdues par employé pour cause de maladie est toujours très élevé, 2007



1. Écarts en pourcentage avec le PIB par habitant et par personne occupée des États-Unis, à parité de pouvoir d'achat constante (PPA) de 2000.

2. À 67%, 100%, 133% et 167% du salaire moyen.

3. Moyenne simple pour le Danemark, la Finlande, l'Islande et la Norvège.

Source : Graphique A : OCDE, *Base de données des comptes nationaux*; graphique B : OCDE, *Base de données des statistiques de la population active*; graphique C : OCDE, *Base de données des impôts sur les salaires*; graphique D : OCDE (2004), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE* et estimations de l'OCDE.StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/533826616320>